



Union Interparlementaire  
Pour la démocratie. Pour tous.

# 130<sup>ème</sup> ASSEMBLEE DE L'UIP ET REUNIONS CONNEXES

Genève, 16 – 20.3.2014

## DISCOURS PAR LE PRÉSIDENT DE L'UIP

### M. ABDELWAHAD RADI lors de l'ouverture de la 130<sup>ème</sup> Assemblée de l'UIP

M. Mark Møller, Directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève,  
Éminents Présidents des parlements et Chefs de délégation,  
Chers invités,  
Chers collègues parlementaires,

Je vous souhaite la bienvenue à Genève et me réjouis de vous voir aussi nombreux à la 130<sup>ème</sup> Assemblée de l'UIP. Il est vrai que cette assemblée sort de l'ordinaire, puisqu'en plus de notre ordre du jour, nous commémorons le 125<sup>ème</sup> anniversaire de notre organisation. Le thème du débat général de notre 130<sup>ème</sup> Assemblée n'a pas été choisi au hasard. Il est libellé comme suit : "**L'UIP a 125 ans : renouvelons notre engagement envers la paix et la démocratie**".

Faisons ensemble, si vous le voulez bien, un retour en arrière sur notre histoire. Personne dans cette salle n'était né quand notre organisation a vu le jour. L'UIP a été officiellement fondée à Paris en 1889, année du centenaire de la Révolution française, à l'initiative d'un parlementaire anglais, Randal Cramer, et d'un parlementaire français, Frédéric Passy, qui partageaient la conviction que, devant le système international chaotique et informel de l'époque, il fallait un ordre juridique propre à faire régner **la paix et la stabilité** dans le monde. La route vers cette paix, ils en étaient convaincus, serait pavée de traités internationaux qui, en cas de conflit, obligeraient les parties à recourir à l'arbitrage plutôt que de se faire la guerre.

Ainsi, en mettant en valeur les concepts de paix et d'arbitrage international, l'UIP a été à l'origine de la forme actuelle de la **coopération multilatérale institutionnalisée**. Elle a rempli ce rôle de pionnier peut-être même sans se rendre compte de la grande portée et de l'ambition de son action, ni de la profondeur de sa vision.

L'UIP a plaidé pour la mise en place d'institutions intergouvernementales, calquées sur son modèle, ce qui a finalement débouché sur la création de l'**Organisation des Nations Unies**. Dès le début, l'UIP a fait beaucoup pour promouvoir l'idée que la paix et la stabilité peuvent être atteintes par **le dialogue et la négociation, et aboutir à la coopération**. Le fait que six lauréats du Prix Nobel de la paix ont été des membres actifs de l'Union interparlementaire, avant que la première guerre mondiale n'éclate, en témoigne.

Doyenne des organisations politiques multilatérales, l'UIP a de nombreux motifs de fierté depuis sa création voici 125 ans. D'une simple poignée de parlements européens au départ, puisque les premières réunions ne furent suivies que par six ou sept parlements, l'Organisation compte aujourd'hui 164 membres venant de tous les continents de toute la planète et nous sommes toujours le seul forum

parlementaire de portée mondiale. Le multilatéralisme est un concept bien ancré aujourd'hui, comme en témoigne la multiplication des organisations internationales, dont bon nombre ont leur siège ici, à Genève.

Les Conférences de l'UIP, comme on les appelait autrefois, et les Assemblées que nous connaissons aujourd'hui, ont toujours servi à amener les parties en conflit à la table de négociation, l'Union interparlementaire agissant en qualité de médiateur neutre grâce à **une diplomatie discrète, la diplomatie parlementaire**. Même dans les périodes d'entre guerres et en temps de conflits, l'UIP a toujours appelé à une solution pacifique à tous les différends **par le biais du dialogue et de la négociation**. Au lendemain des conflits internes, l'UIP est la première à plaider pour la paix et la **réconciliation nationale**, avec le **Parlement** au centre des efforts. C'est le cas en Tunisie où le Parlement a joué le rôle central dans la sortie de crise.

Chers collègues parlementaires,

Ce que nos pères fondateurs avaient envisagé il y a plus de cent ans n'a rien perdu de son actualité. L'histoire nous a donné beaucoup de leçons importantes au fil du temps, la principale étant sans doute que la paix et la sécurité ne peuvent être durablement instaurées que par des **processus inclusifs et participatifs**, incarnés **par un Parlement élu et représentatif**. De la Révolution française au Printemps arabe, dont les répliques se font encore sentir aujourd'hui, il y a bien des enseignements à tirer sur le pouvoir des citoyens. L'histoire nous a appris que rien ne saurait s'opposer à la volonté des peuples.

Quand les citoyens se sentent méprisés et opprimés, quand ils voient la richesse nationale pillée ou accaparée par une minorité, lorsque la corruption et l'impunité sévissent, alors le peuple réagit. Les citoyens descendent dans la rue pour protester et réclamer le changement, au risque leur vie. Il en va de même quand ils voient leurs droits fondamentaux bafoués ou lorsque ceux des minorités, des femmes et des jeunes sont ignorés ou foulés aux pieds. Les citoyens doivent pouvoir exprimer leurs préoccupations, leurs aspirations, leurs besoins et, vous, qui êtes leurs représentants élus, vous devez faire entendre leur voix.

Mes chers collègues,

Le monde a expérimenté de nombreux systèmes politiques au cours des siècles, mais en fin de compte, un large consensus s'est dégagé autour de l'idée que, aussi imparfaite soit-elle, la démocratie reste le meilleur système dont nous disposons. Pour fonctionner, la démocratie doit être native du pays où elle s'exerce et être adaptée aux réalités nationales. Mais quelle qu'en soit la forme, une chose est sûre : **il n'est pas de démocratie sans Parlement, ni de Parlement sans démocratie**.

À bien des égards, l'UIP a été un laboratoire d'expérimentation politique pour ses Parlements membres. Notre organisation a œuvré sans relâche pour diffuser les connaissances et la culture parlementaires, et renforcer les capacités des parlementaires afin qu'ils puissent exercer pleinement leurs fonctions essentielles : légiférer, contrôler et représenter.

L'UIP a également encouragé les parlements nationaux à s'adapter aux temps qui changent, et à **combler le déficit de démocratie et de proximité**. L'UIP appelle les parlements à se rapprocher de la population, à s'efforcer de corriger leurs faiblesses, à s'améliorer. L'UIP demande également aux parlements de **faire une plus large place aux femmes** et de tenir compte de leurs besoins et de leurs opinions.

Mesdames et Messieurs,

Genève l'internationale est un lieu tout indiqué pour célébrer les réalisations de notre organisation et vivre ensemble ce moment historique. Mais ne perdons jamais de vue tout ce qui reste encore à accomplir.

Nous ne pouvons guère prétendre que le monde où nous vivons est plus sûr qu'il y a 125 ans. Avec les armes de destructions massives, **notamment les armes nucléaires**, qui existent encore sur la planète, personne ne le croirait, car personne ne se sent en sécurité.

Beaucoup de problèmes persistent et nos commissions permanentes en examineront quelques-uns en détail pendant cette Assemblée. J'ai déjà évoqué l'espoir d'un monde sans armes nucléaires. Il y a aussi la question du **développement face aux risques** liés à l'évolution démographique et aux contraintes naturelles. Celle des **droits de l'enfant**, en particulier des enfants migrants non accompagnés, qu'il faut protéger en empêchant leur exploitation dans toutes les situations, et en particulier durant les guerres et les conflits.

Chers collègues,

Nous sommes réunis à un moment où le **multilatéralisme et la démocratie** sont mis à rude épreuve, comme le montrent les propositions de point d'urgence que nous avons reçues, qui portent notamment sur la situation en **République centrafricaine, en Syrie et en Ukraine**.

Chers amis parlementaires, je vous exhorte à ne pas rester de simples spectateurs. En tant que représentants élus, vous vous devez de prendre position et de réagir à toute situation où la volonté du peuple est trahie ou bafouée sans merci. Ne rien faire serait manquer à son devoir.

En gardant tout cela à l'esprit, employons-nous à rendre cette Assemblée mémorable à plus d'un titre. Célébrons certes ce qui a été accompli en 125 ans, mais restons vigilants et bien conscients de tout ce qui reste à faire.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter des délibérations fructueuses.

Je vous remercie de votre attention.